**CHARTE DE NOS ETABLISSEMENTS**

Les établissements du groupe HDI s’engagent à vous recevoir avec les plus grands critères de sécurité concernant la pandémie de COVID-19 dans ses établissements touristiques.

Pour ce faire nous avons mis en œuvre :

* Le respect intégral et l’adoption de la charte mise en place par le gouvernement et le ministère du travail.
* Nous avons adapté l’implantation de notre mobilier afin de vous recevoir avec les distanciations physiques requises
* Des stands, à votre disposition, de gel hydro alcoolique et de lingettes désinfectantes dans plusieurs endroits de l’établissement
* Une personne dédiée à la désinfection des tables et de toutes les surfaces (poignées de portes, menus, TPE, interrupteurs, robinets, télécommandes …..) est désormais en place
* Pour des raisons évidentes de distanciation physique, le ou les bars resteront interdits à l’accès de notre clientèle
* Pour les hôtels, les chambres ne seront pas nettoyées pour les clients en recouche, mais seront intégralement désinfectées au moment du départ
* Nous vous demanderons de bien vouloir vous déplacer pour régler votre adition, aux espaces prévus et adaptés à cet effet
* L’ensemble de nos équipes sont formées et responsabilisées par un référent « COVID-19 » toujours présent dans les locaux

Nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour votre sécurité et votre bien être. N’hésitez pas à nous faire vos suggestions afin d’améliorer nos prestations.

La direction